

IMPACTS+

NOTRE IMPACT SOCIÉTAL
ET TERRITORIAL

20
24



DES SAVOIE



IMPACTS+ a vocation à vous présenter nos engagements et nos actions, pour répondre aux attentes de nos clients, de la société et contribuer à bâtir un environnement durable et prospère.



**Agir chaque jour
dans l'intérêt de nos clients
et de la société.**



Sommaire

01

Le Crédit Agricole et les territoires, une histoire liée 06

Notre démarche et nos enjeux	08
Nos réponses	10

02

La banque à travers sa gouvernance coopérative 14

Bienvenue au cœur d'une banque singulière	16
La dynamique coopérative au cœur de nos territoires	18
Notre maillage territorial	20
Une banque qui s'adresse à tous et partout	22
Notre projet sociétal et son application territoriale	24

03

Nos engagements et nos actions pour générer de l'impact positif 28

Relever le défi climatique	28
Renforcer la cohésion et les relations sociales	32
Agir en employeur responsable	36
Gouvernance et conduite des affaires	39

04

Le mot du Président et du Directeur Général 42

Le territoire : un espace économique, social et environnemental

Le Crédit Agricole occupe une place significative dans le paysage bancaire français, contribuant activement au **développement économique, social et humain des territoires**, tout en préservant leur intégrité environnementale.

Fière de son identité coopérative et mutualiste, marquée par un ancrage territorial fort qui la lie à l'ensemble des acteurs locaux, notre Caisse régionale est à l'écoute de ses clients et de leurs besoins, en résonance avec ceux qui traversent plus largement la société. Nous réalisons régulièrement des enquêtes auprès de nos clients afin d'évaluer leur satisfaction quant à nos actions menées sur le territoire.

Sur nos départements Savoie et Haute-Savoie, les clients sondés attendent que le Crédit Agricole agisse pour :

-  Mener des actions en faveur de l'environnement
-  Participier à l'insertion des jeunes
-  Accompagner le vieillissement et favoriser l'accès aux soins

1. Données issues du baromètre RSE vague 8 réalisé par l'institut de sondage CSA, sur la période du 15/05/2024 au 29/05/2024, sondage réalisé auprès de 2 591 Français.



01 Le Crédit Agricole et les territoires, une histoire liée

La prise en compte, en proximité, des grands défis sociétaux et environnementaux.

Fort de son identité coopérative et mutualiste, le groupe Crédit Agricole s'est toujours attaché, au fil de son histoire, à répondre aux évolutions de la société, jusqu'à devenir **banque universelle de proximité** au début des années 90.

Dans toutes ses activités, notre Caisse régionale applique un modèle de fonctionnement qui concilie ambitions économiques, sociales et environnementales, porté par une gouvernance équilibrée et responsable.



IMPACTS +

Une approche historique au service de nos clients et de nos territoires



1885
Création de la **1^{ère} coopérative** bancaire pour accompagner la modernisation de l'agriculture.



Pacte Mondial Réseau France

1950-1970
Accompagner la **bancarisation des ménages** et l'accès à la propriété.



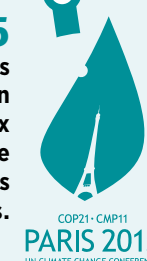
1895
Électrification des campagnes à laquelle le Crédit Agricole a participé ; **élément clé du développement durable** pour améliorer la qualité de vie des habitants et limiter l'exode rural.

2003
Signature du **Pacte Mondial des Nations Unies**.

1991
Le Crédit Agricole devient une **banque universelle de proximité** présente pour tous les clients dans tous leurs moments de vie.

2011
1^{er} rapport réglementaire de responsabilité sociétale inclus dans le rapport de gestion et audité par un organisme indépendant.

2015
Adoption de l'**accord de Paris** autour de 3 piliers : **Atténuation et adaptation liées aux changements climatiques, rendre les flux financiers compatibles avec les objectifs climatiques.**



2021
Le groupe Crédit Agricole crée son **Projet Sociétal** avec 3 priorités : **agir pour le climat et la transition vers une économie bas carbone, renforcer la cohésion et l'inclusion sociale, réussir les transitions agricoles et agro-alimentaires.**



2019
Le groupe Crédit Agricole confirme son modèle de banque universelle de proximité et **se dote d'une raison d'être « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société ».**

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



2022
Lancement de 2 nouveaux métiers **Crédit Agricole Transitions et Énergies** et **Crédit Agricole Santé et Territoires**.



2025
Publication du **1^{er} rapport de durabilité** du groupe Crédit Agricole.

¹Le rapport de durabilité est un document que les entreprises réalisent pour partager leurs performances environnementales, sociales et de gouvernance.

Notre démarche et nos enjeux

Les enjeux auxquels nous devons collectivement répondre sont environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG).

Afin d'identifier les plus significatifs à son échelle, **notre Caisse régionale** a mené **une analyse dite de double matérialité**.

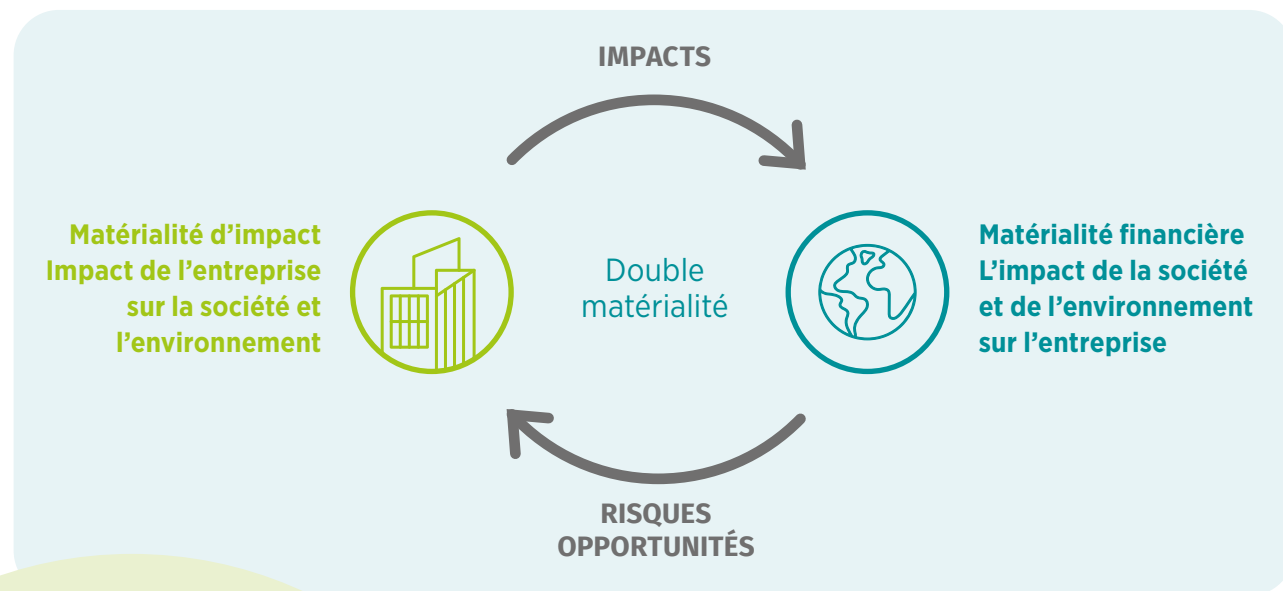
Elle implique de :

- **définir les impacts** de ses activités sur la société et l'environnement,
- **déterminer les risques et opportunités** générés par les évolutions de la société et de l'environnement qui affectent ses activités.

Cette analyse nous permet de déterminer **les solutions** à proposer afin de créer de la valeur pour nos clients, pour nos parties prenantes et pour la société.

Les engagements pris par notre Caisse régionale visent à améliorer notre impact pour :

- **anticiper** les évolutions sociétales et les changements à venir, ainsi que les actions à mener,
- **garantir** la pérennité de nos activités, des offres et services que nous proposons à nos clients.



La double matérialité :

- La flèche du haut représente les impacts que les activités de notre Caisse régionale ont sur la société et l'environnement,
- La flèche du bas représente les impacts des dérèglements climatiques et sociaux sur nos activités.

EN SAVOIR



Découvrez l'ensemble des impacts, risques opportunités et des enjeux du groupe Crédit Agricole en scannant le QR code ou sur <https://online.flippingbook.com/view/1028786691/>



Nos parties prenantes

Les parties prenantes constituent l'ensemble des acteurs avec lesquels notre Caisse régionale est susceptible d'interagir dans le cadre de ses activités : clients, collaborateurs (instances représentatives du personnel), actionnaires & investisseurs, partenaires, autorités publiques & régulateur, société civile & grand public.

À travers un dialogue régulier, nous sommes à l'écoute de leurs attentes pour **construire des relations durables** et apporter des réponses créatrices de valeur.



Nos réponses

Pour faire face aux grands défis environnementaux, sociétaux et agricoles de notre époque, le Crédit Agricole s'engage à agir au plus près des besoins quotidiens de ses clients et en adéquation avec l'économie réelle des territoires, pour réussir une transition plus juste.



Climat

Accompagner les transitions de nos clients et de nos territoires face aux changements climatiques qui les affectent.



Cohésion sociale

Favoriser l'accès aux offres et services pour tous et partout, en renforçant la vitalité économique des bassins de vie.



Relation sociale

Maintenir la qualité de vie au travail, le bien-être et les droits de nos collaborateurs.



Gouvernance

Garantir une conduite des affaires dans le respect des normes éthiques et réglementaires, et au bénéfice de toutes nos parties prenantes.

• Climat

Les gaz à effet de serre (GES) présents dans l'atmosphère accroissent le dérèglement climatique.

Pourquoi ? En piégeant une partie du rayonnement infrarouge (la chaleur émise par la Terre), ces GES provoquent une hausse de la température à la surface terrestre.

D'où viennent les GES ? Ils sont principalement produits par les activités humaines, et notamment par la combustion des énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole) dont nos industries et nos transports ont besoin.

En conséquence, les épisodes climatiques extrêmes deviennent plus fréquents et intenses, avec des effets divers au cœur de nos territoires :

- les sécheresses prolongées fragilisent les bâtiments, réduisent les rendements des cultures, et posent des difficultés d'accès à l'eau potable ;
- les vagues de chaleur mettent à l'épreuve la santé des habitants, en particulier des personnes âgées et fragiles ;
- les inondations, exacerbées par des pluies importantes, frappent régulièrement certaines régions, causant des dégâts considérables ;
- dans les zones côtières, la montée des eaux provoque une érosion des littoraux et un risque de submersion marine, problématiques pour les infrastructures et les habitats.

Sur nos départements Savoie et Haute-Savoie :

Les tempêtes des 13-14 août et 24 novembre 2024 (CATANEO) ont causé des centaines de sinistres et des pertes estimées à plus de 700 milliers d'euros.



Comment agir ?

Face au changement climatique, **l'enjeu d'atténuation** implique que tous les acteurs de la société réduisent collectivement leurs émissions de gaz à effet de serre.

Cela nécessite :

- de faire évoluer nos modes de consommation et nos organisations ;
- d'accompagner les transitions de nos clients.

Pour cela, notre Caisse régionale :

- s'appuie sur des financements, investissements et activités d'assurance. Dans tous les secteurs d'activité de ses clients, la banque joue un rôle indirect mais essentiel pour la transition,
- agit sur sa propre empreinte carbone, soit les émissions de gaz à effet de serre associées au fonctionnement de la banque.

• Cohésion et relations sociales

Socle du Crédit Agricole depuis sa création, le modèle coopératif implique que les valeurs mutualistes de **responsabilité**, solidarité et **proximité**, soient mises au service de l'action pour l'**utilité** aux territoires.

Le cœur de notre engagement réside dans un soutien continu à nos clients, que nous accompagnons à chaque étape de leur parcours de vie.

Cela s'exprime par :

- Notre contribution à la redynamisation des territoires et la lutte contre la fracture numérique.
- L'accessibilité et l'adaptation de nos offres et services pour tous nos clients dans tous les moments de vie.
- Notre mobilisation pour l'éducation financière et budgétaire.
- La garantie de la protection des données personnelles.
- L'accès à des emplois et à des opportunités professionnelles sur tous les territoires.



EN SAVOIR



Le dispositif Passerelle
du Crédit Agricole des Savoie



<https://www.youtube.com/watch?v=tn6NsXywTyY>



L'universalité de la banque (pour tous et partout) et l'utilité aux territoires sur lesquels nous opérons, se révèlent des principes essentiels dans un contexte de changements sociétaux profonds, générateurs d'incertitudes.

Dans cet environnement en constante évolution, le Crédit Agricole s'engage à répondre aux enjeux :

- **de mixité et de diversité**, facteurs de cohésion des équipes et de performance à long terme,
- **de dialogue social**, vecteur de cohésion interne et d'engagement des collaborateurs,
- **de formation et d'insertion des jeunes**, garantes du maintien des compétences et du lien intergénérationnel,
- **d'amélioration continue** des conditions de travail pour garantir l'épanouissement de chacun.

• Gouvernance

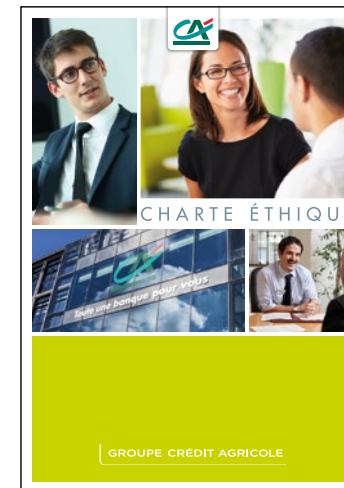
Chaque Caisse régionale est pilotée par un comité de direction et un conseil d'administration, composé d'administrateurs élus par les clients sociétaires. Ce « double regard » forme un modèle solide et équilibré de gouvernance coopérative.

Démocratique et coopérative, cette gouvernance :

- encadre les pouvoirs et les décisions des dirigeants,
- garantit en toute transparence que les ressources du Crédit Agricole sont utilisées en accord avec sa raison d'être.

La conduite des affaires au sein du Groupe Crédit Agricole poursuit deux objectifs majeurs :

- la conformité aux obligations réglementaires et professionnelles,
- une gestion saine des relations d'affaires avec les fournisseurs.



Une charte éthique commune à toutes les entités du Groupe affirme nos engagements, notre identité et nos valeurs. Elle souligne également nos principes d'actions à respecter au quotidien vis-à-vis de nos parties prenantes.

Par sa taille et ses activités, notre Caisse régionale porte une attention particulière à :

- gérer de manière responsable ses relations avec ses fournisseurs en :
 - respectant les délais de paiement contractuels,
 - privilégiant des produits durables et locaux,
 - favorisant des fournisseurs engagés dans des pratiques respectueuses de l'environnement et de la société.
- contribuer activement à la lutte contre toute forme de corruption, renforcer la transparence et la responsabilité du système financier en :
 - garantissant la traçabilité des opérations financières,
 - luttant contre le financement des activités illégales.

Notre gouvernance coopérative repose sur 5 principes :

1. Un statut : Une banque coopérative est une société de personnes et non une société de capitaux. Son capital appartient à ses clients sociétaires, détenteurs de parts sociales de leur Caisse locale.

2. Une finalité : Satisfaire les besoins de ses clients et contribuer au développement du territoire. Le profit est un moyen, pas une fin en soi.

3. Une gouvernance : « 1 personne = 1 voix ». Chaque sociétaire a le même poids dans le vote à l'Assemblée Générale de sa Caisse locale. Un double regard : conseil d'administration et comité de direction.

4. Une vision long terme : La propriété et la performance de la coopérative sont envisagées sur le long terme.

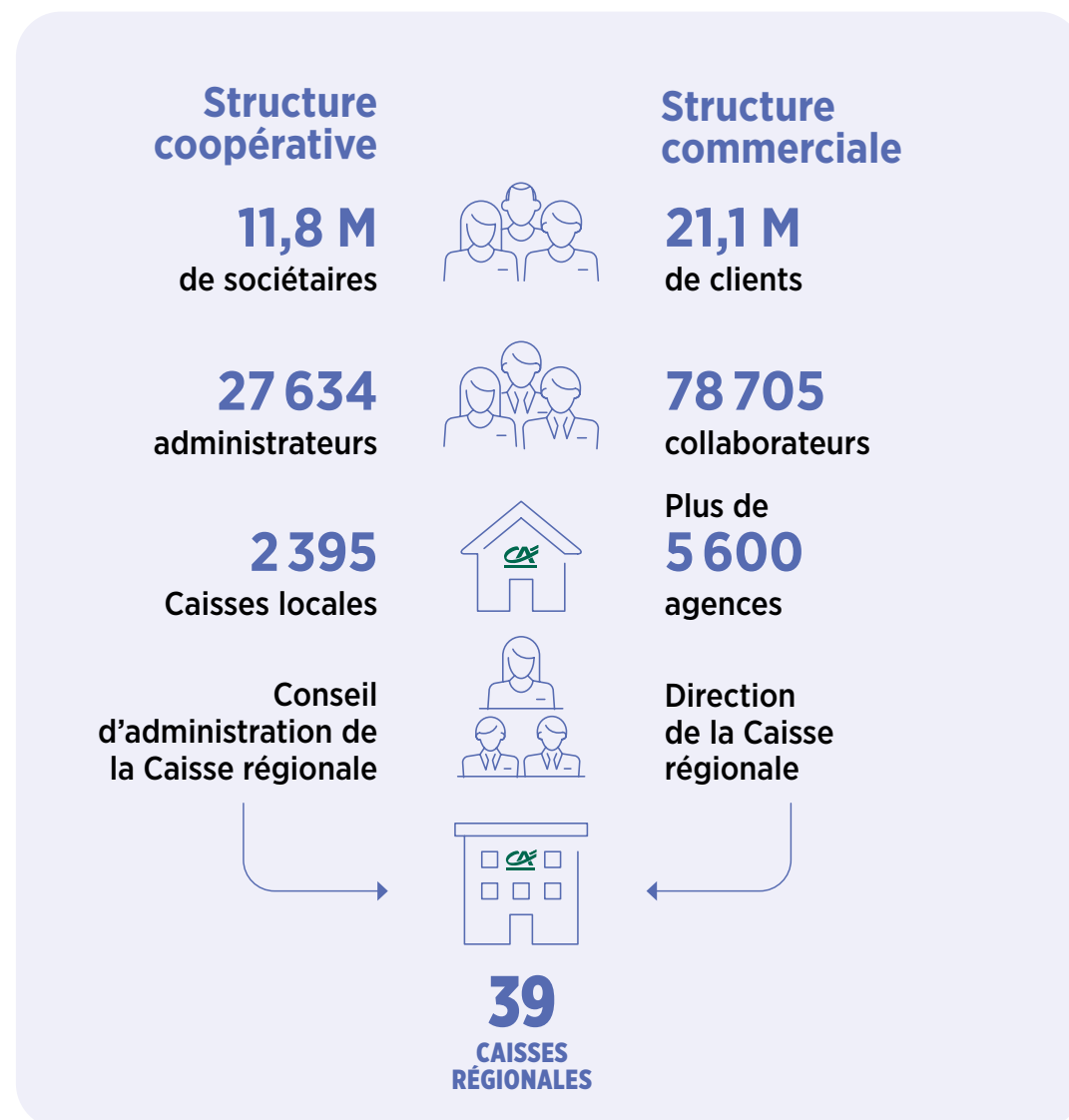
Les réserves de notre coopérative bancaire ne se partagent pas et se transmettent de génération en génération.

5. Une coopération : La coopérative est un lieu de partage du savoir, de mise en commun et échange d'expertises des administrateurs, qui s'appuie sur la consultation et la co-construction avec des sociétaires.

02 La banque à travers sa gouvernance coopérative

Le Crédit Agricole s'est construit de façon décentralisée, en s'appuyant sur l'initiative locale et l'autonomie des Caisses régionales qui sont au cœur de l'organisation.

Banques coopératives, sociétés de personnes, elles ont toujours fondé leur développement et leur succès sur les femmes et les hommes, salariés, élus, dirigeants.



Chiffres à fin 2023

Toute une chaîne coopérative en action

Un sociétaire est un **utilisateur** et **copropriétaire** de sa banque. Il possède des parts sociales de sa Caisse locale. Selon le principe coopératif « **un homme, une voix** », il peut exprimer son vote lors de l'assemblée générale annuelle de sa caisse locale, quel que soit le nombre de parts sociales qu'il détient. Il élit ainsi les administrateurs chargés de le représenter. Être client sociétaire au Crédit Agricole, c'est prendre part à la vie de la banque et contribuer au développement de sa région.

Une part sociale est l'unité de capital souscrite par le sociétaire. Elle est rémunérée, son taux est fixé tous les ans et approuvé en assemblée générale de Caisse locale.

La Caisse locale est une **coopérative** dont le capital social appartient à ses sociétaires regroupés dans une ou plusieurs agences chargées de l'activité bancaire. Elle participe à la gestion de la Caisse régionale dont elle est elle-même sociétaire. Sur le terrain, les administrateurs élus par les sociétaires représentent la Caisse locale qui soutient le **développement local** sur son territoire.



<https://www.tous-acteurs-des-savoie.coop/une-organisation-cooperative/>

Les administrateurs sont des ambassadeurs du Crédit Agricole et **les porte-parole des sociétaires** auprès de la gouvernance de la Caisse régionale, ils animent la relation qui unit les sociétaires et le Crédit Agricole. Ils font également le lien entre les acteurs locaux comme des associations, des collectivités territoriales ou des entreprises, et la banque, sur des sujets comme la transition énergétique, les enjeux climatiques, l'économie circulaire, l'inclusion numérique, etc.

Le Président de Caisse locale/régionale est élu par le Conseil d'administration. Il est le représentant légitime des sociétaires dont il défend les valeurs et les intérêts.

L'ensemble des 78 705 collaborateurs agissent chaque jour dans l'intérêt des clients et de la société, que ce soit en agences ou dans les sièges.

Les agences marquent la présence du Crédit Agricole sur le terrain. Elles sont le lieu privilégié d'accueil et de conseil des sociétaires et des clients.



Bienvenue au cœur d'une banque singulière !

Le Conseil d'Administration

Le bureau du Conseil d'Administration



Eric VIAL
Président CR



Patricia FILLIARD
Vice-Présidente CR
CL Seynod



Jean-Philippe VIALLET
Vice-Président CR
CL St-Jean-de-Maurienne



Jean-Philippe MIGUET
Vice-Président Adm délégué
CL Cruseilles



Caroline CHENAL
Administratrice CR
CL Bozel



Jean-François DUBONNET
Administrateur CR
CL Cognin



Luciana MEYNET
Administratrice CR
CL Thonon-les-Bains



Christine MAISTRE-CHAMBEL
Administratrice CR
CL Mont Blanc



Jean-Claude CROZE
Administrateur CR
CL Aix-les-Bains



Chrystel PERRILLAT
Administratrice CR
CL Annecy-le-Vieux



Philippe COQUILLE
Administrateur CR
CL Aiguebelle



Anne JEANNOLIN
Administratrice CR
CL La Chambre



Pierre BRIFFOD
Administrateur CR
CL Bonneville



Christian BURKI
Administrateur CR
CL Annemasse



Magaly GALLAY
Administratrice CR
CL Borne et Aravis



Jean-Pierre HORTEUR
Administrateur CR
CL Chambéry Nord



John DEBRABANT
Administrateur CR
CL Cluses



Alain PETITJEAN
Administrateur CR
CL Challes-les-Eaux



Le Comité de Direction



De gauche à droite :

Isabelle GARROUSTE (Directrice crédits & recouvrement),
Lionel FASSART (Directeur finances, communication & mutualisme),
Brice YUNGMAH (Directeur commercial prof/agri et banque privée),
Thibault REVERSE (Directeur Général Crédit Agricole Next Bank),
Léo HERZ (Directeur services clients et opérations),
Stéphanie ROSSARD (Directrice risques, conformité et pilotage),
Stéphane ROGER (Directeur Général adjoint),
Laurent BENNET (Directeur Général),
Laurence CHARLÈS (Directrice commerciale des particuliers),
Olivier BALIMA (Directeur Général adjoint),
François LAROCETTE DE ROËCK (Directeur banque des entreprises & du territoire),
Laurent FALALA (Directeur du développement humain, ressources & transformations),
Ludovic TOMAS (Directeur marketing & engagement sociétal).

La dynamique coopérative au cœur de nos territoires

La vie d'une banque coopérative et mutualiste repose en grande partie sur l'action de ses Caisses locales, maillons essentiels du lien unique que le Crédit Agricole entretient avec son territoire. Elles façonnent, jour après jour, la relation de proximité, en valorisant le développement local et en soutenant économiquement des initiatives.



Cette vie coopérative et mutualiste s'inscrit dans un agenda annuel rythmé par :

- les assemblées générales et autres événements incontournables d'un point de vue réglementaire et statutaire ;
- des moments de rencontres organisés avec les différents acteurs du territoire (associations, collectivités territoriales, artisans, commerçants, entreprises...).

En 2024, les sociétaires de notre Caisse régionale se sont mobilisés pour :

- élire les administrateurs,
- contribuer aux décisions de la banque,
- communiquer les résultats financiers de l'année,
- partager les engagements et l'actualité économique et associative du territoire,
- échanger sur les services de la banque coopérative et partager un moment convivial.

9 153
votants en
2024

EN SAVOIR



Temps forts incontournables pour notre modèle mutualiste, les Assemblées Générales de Caisses locales se sont tenues au Crédit Agricole des Savoie entre le 9 février et le 29 mars 2024. Les thématiques sociétales étaient à l'honneur lors de ces AG, avec par exemple la mobilité douce à Chambéry-Sud ou les zones humides à la Caisse locale du Mont Blanc.

Pour en savoir +



18



64
Caisses locales



Les Caisses locales animent la vie coopérative et mutualiste tout au long de l'année, avec :

- Des moments de rencontre comme les semaines du sociétariat en novembre, avec notamment en 2024 une conférence sur les transition, des animations, ou des actions solidaires.

EN SAVOIR

- Un soutien à des projets phares, avec en 2024 :
 - L'organisation de la 4^{ème} édition de l'appel à projets « Agir pour l'Avenir des Savoie » sur le thème de la gestion durable de l'eau sur notre territoire.
 - La co-organisation, avec les Conservatoires des Espaces Naturels des Savoie, d'un appel à projets sur la préservation de la biodiversité et la sauvegarde du patrimoine naturel des Savoie.
- Un soutien direct à des associations du territoire, sur des thématiques piliers de notre projet sociétal : Economie et transitions, Inclusion et bien vivre ensemble, Patrimoine culturel, naturel et sportif.

Appel à projets
sur l'eau :
11 lauréats et **150 milliers d'euros** distribués

Appel à projets
sur la biodiversité :
7 lauréats et **90 milliers d'euros** alloués



19

Notre maillage territorial

Notre banque développe avec ses clients un modèle relationnel 100 % humain et 100 % digital, avec une ambition : être toujours plus proche d'eux, même à distance.

660 962 clients particuliers

6 386 clients entreprises

39 388 clients artisans et professionnels

4 548 clients agriculteurs

597 clients collectivités locales et entités publiques

16 546 clients associations

2 608 collaborateurs

383 371 sociétaires

53 % taux de clients sociétaires

840 administrateurs



2 départements

156 agences

64 caisses locales

33 Relais CA

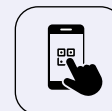
565 distributeurs automatiques

1 accélérateur de startups : le Village by CA des Savoie, sur 3 sites

54 % de clients utilisateurs de Ma Banque



Retrouvez notre site internet : <https://www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/particulier.html>



Retrouvez nos applications et services sur mobile : <https://www.credit-agricole.fr/ca-des-savoie/particulier/informations/applications-credit-agricole.html>



Une banque qui s'adresse à tous et partout

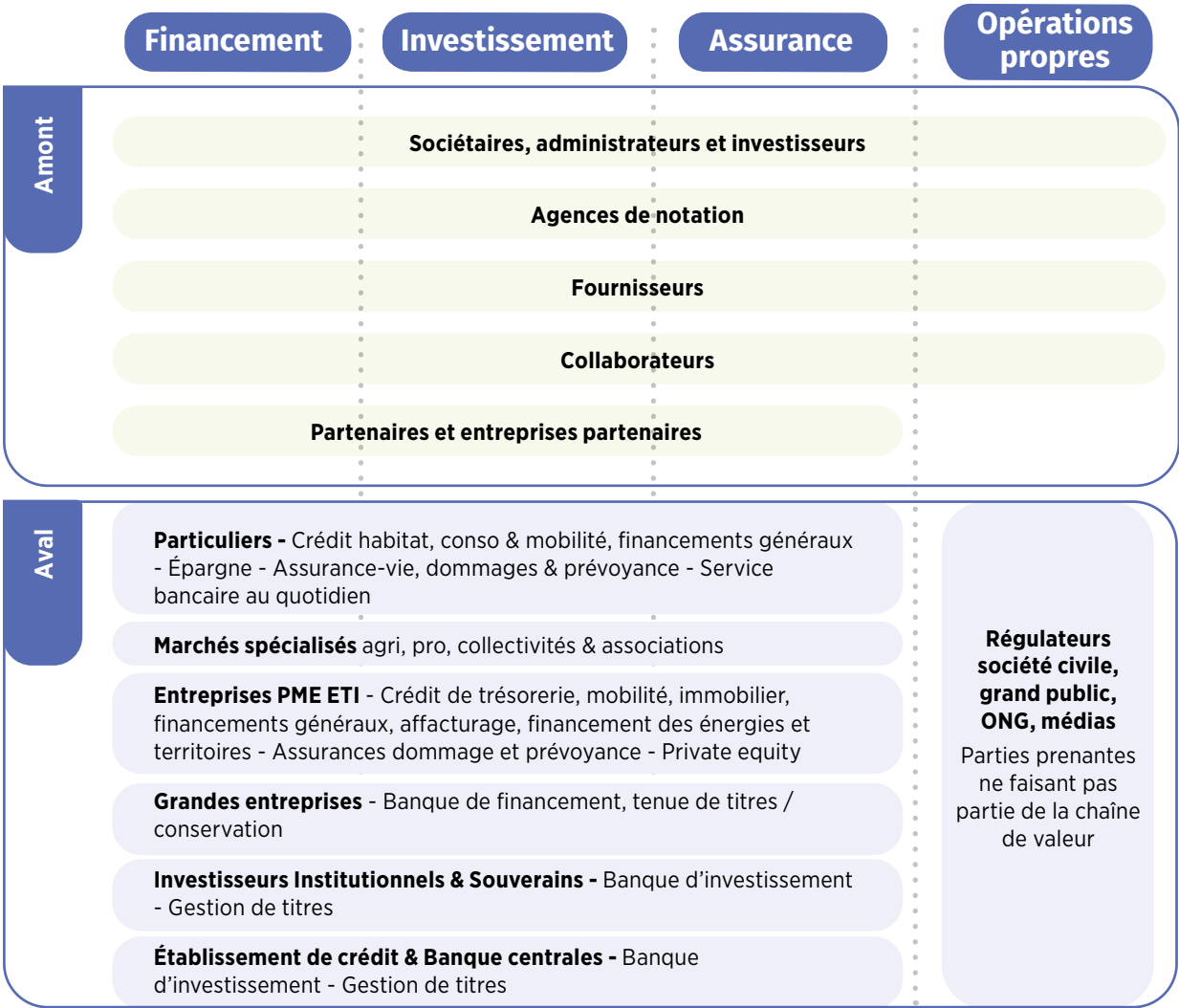
Guidé par sa raison d'être, le groupe Crédit Agricole déploie son modèle de banque universelle de proximité pour répondre aux besoins de tous ses clients, sur tous les territoires, via tous les canaux de contact et de distribution.

Notre Caisse régionale accompagne ses clients dans leurs différents moments de vie et les conseille dans le financement de leurs projets, avec une gamme diversifiée de produits et de services :

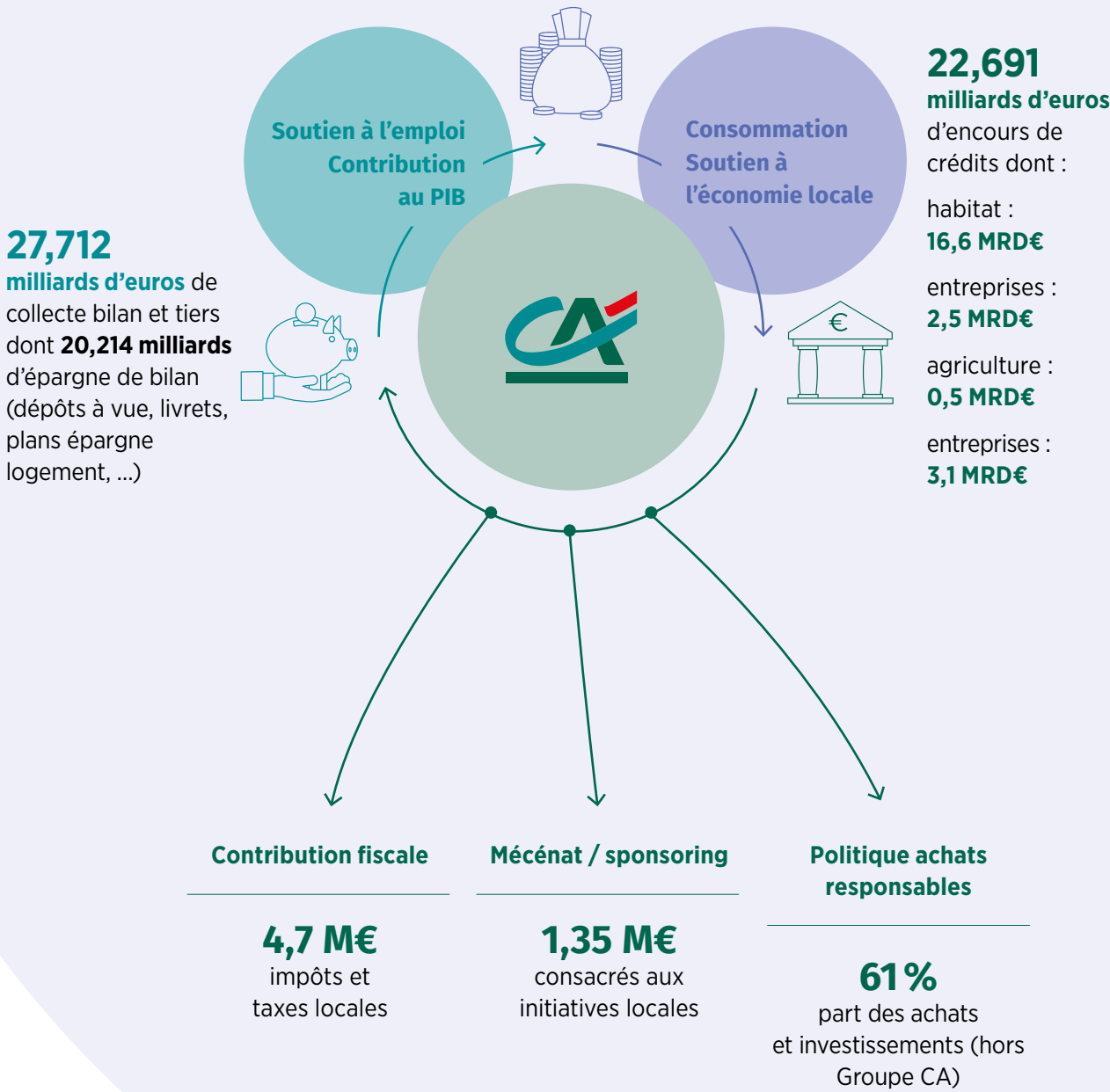
- Services de banque de proximité (comptes bancaires et gestion des paiements),

- Solutions d'épargne, de placements et d'investissements,
- Solutions de protection : assurance-vie, assurance dommages,
- Services financiers spécialisés : clientèle patrimoniale, activités et filiales spécialisées (crédit-bail, affacturage),
- Services complémentaires (moyens de paiement, immobilier, mobilité, santé...).

La chaîne de valeur



La répartition de la valeur générée au sein du territoire

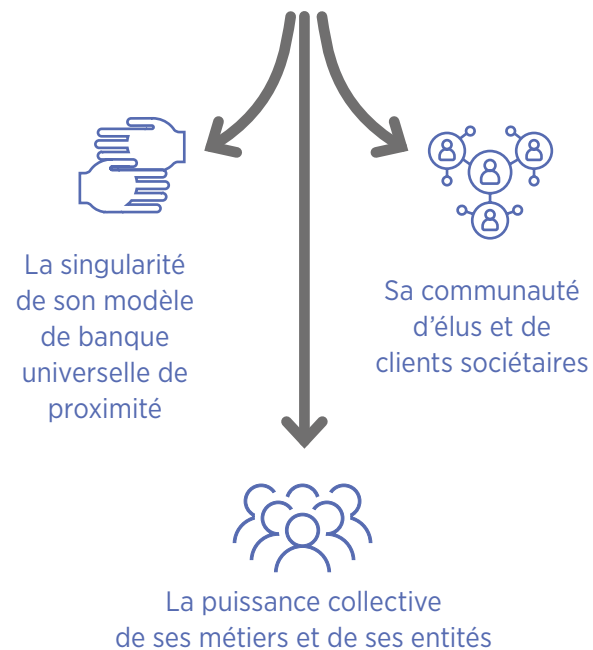


Notre projet sociétal et son application territoriale

En 2019, nous avons **renforcé notre engagement** avec la formalisation d'un projet sociétal au service d'une **transition juste** pour :

- accompagner tous nos clients vers une économie durable,
- se positionner en facilitateur et accélérateur de toutes les transitions sociétales.

Pour déployer cette stratégie, notre Caisse régionale, banque de plein exercice, au sein du groupe Crédit Agricole s'appuie sur :



L'**ancrage local du Crédit Agricole** est un atout majeur pour soutenir l'**accélération de la transformation des territoires** à travers des solutions économiques et sociales innovantes et solidaires. Nous vous en présentons une sélection dans ce document.



Depuis 2019, un modèle incarné par notre Raison d'être et le Projet du groupe.

Ce projet favorise la convergence entre les enjeux territoriaux de court, moyen et long termes identifiés par Crédit Agricole pour répondre aux besoins des clients et à ceux de la société.



LE PROJET SOCIÉTAL DU GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Face aux grands défis environnementaux, sociétaux et agricoles, le Crédit Agricole s'engage à accompagner dans les transitions tous ses clients, au cœur de leur vie quotidienne, au cœur de l'économie réelle des territoires. Pour accompagner massivement les transitions dans les territoires, le Crédit Agricole a défini un **plan-programme en 10 engagements**.

Avec 3 PRIORITÉS.



AGIR POUR LE CLIMAT ET LA TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE BAS CARBONE

- #1** Atteindre la neutralité carbone d'ici 2050
- #2** Conseiller et accompagner 100 % de nos clients dans leur transition énergétique
- #3** Intégrer des critères de performance extra-financière dans 100 % de l'analyse de nos financements aux entreprises et aux agriculteurs



RENFORCER LA COHÉSION ET L'INCLUSION SOCIALE

- #4** Proposer une gamme d'offres qui n'exclut aucun client, pour favoriser l'inclusion sociale et numérique et s'adapter aux évolutions économiques et sociétales
- #5** Contribuer à redynamiser les territoires les plus fragilisés et réduire les inégalités sociales en matière économique, sociale, et de lutte contre la désertification
- #6** Favoriser l'insertion des jeunes par l'emploi et la formation
- #7** Amplifier la mixité et la diversité dans toutes les entités du Crédit Agricole ainsi qu'au sein de sa gouvernance



RÉUSSIR LES TRANSITIONS AGRICOLE ET AGRO-ALIMENTAIRE

- #8** Dans un contexte de changement climatique impactant la biodiversité, accompagner l'évolution des techniques vers un système agro-alimentaire compétitif et durable
- #9** Permettre à l'agriculture française de contribuer pleinement à la lutte contre le changement climatique
- #10** Contribuer à renforcer la souveraineté alimentaire

L'APPLICATION TERRITORIALE DU PROJET SOCIÉTAL AU SEIN DE NOTRE CAISSE RÉGIONALE

La Caisse régionale des Savoie a conçu un **Projet Sociétal** qui lui est propre, intégré au cœur-même de son Projet d'Entreprise, et tenant compte des spécificités de son territoire.

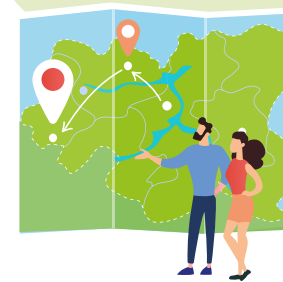
Ce projet Sociétal s'intègre naturellement dans les lignes directrices de celui du Groupe. Il s'articule autour de **3 grands piliers** :

- **L'exemplarité dans les pratiques internes de la Caisse** : notamment en matière d'impact environnemental avec la réduction de son empreinte de fonctionnement, mais également en matière d'impact social à travers sa politique RH responsable.
- **L'accompagnement de chaque client dans ses transitions**, via notamment le financement, les solutions d'épargne responsable, et le conseil.
- **La mobilisation des forces coopératives de la Caisse Régionale au service des initiatives citoyennes du territoire**, en s'appuyant sur la force de son modèle coopératif mutualiste.



IMPACTS + Exemplarité interne :

- Réduction de nos émissions de GES de fonctionnement et contribution à la neutralité carbone globale
- Employeur responsable reconnu sur le territoire : égalité hommes-femmes, handicap, diversité et inclusion



IMPACTS + Accompagnement des besoins de chaque client :

- Financement de la rénovation énergétique, de la mobilité décarbonnée
- Financement et production d'énergies renouvelables
- Solutions d'investissement responsable
- Dispositifs spécifiques pour soutenir les clients en difficulté, notamment les clients en situation de fragilité financière, les personnes âgées ou handicapées



Notre stratégie RSE
=
Toutes les actions
à impacts positifs sur
la société



IMPACTS + Mobilisation de nos forces coopératives :

- Actions/événements solidaires
- Formation et insertion professionnelle
- Soutien de projets ou initiatives citoyennes

03 Nos engagements et nos actions pour générer de l'impact positif

À travers ses engagements et ses actions, notre Caisse régionale apporte des réponses aux grands enjeux environnementaux, sociétaux et sociaux de son territoire.

Relever le défi climatique

La transition environnementale ne pourra s'accomplir que si elle est socialement acceptable. Ce qui implique de construire une économie décarbonée qui n'hypothèque ni l'emploi, ni les générations futures. Cette stratégie repose sur 3 composantes :

• Accélérer le développement des énergies renouvelables et des infrastructures bas carbone

Pour atteindre la **neutralité carbone en 2050**, la France doit produire 60 % d'électricité de plus qu'aujourd'hui, d'origine bas carbone. Notre Caisse régionale, notamment grâce à son Pôle Transition écologique, finance chaque année **30 millions d'euros d'infrastructures de production d'énergies renouvelables sur le territoire** : centrales hydroélectriques, toitures et ombrières photovoltaïques, géothermie, réseaux de chaleur et boucles d'eau, unités de méthanisation...

Le Crédit Agricole des Savoie est également devenu en 2023 **producteur d'énergies renouvelables via notre filiale Energie des Savoie**, co-fondée avec le groupe Cayrol Energie. Energie des Savoie propose une offre de tiers investissement* photovoltaïque aux clients agriculteurs, entreprises et collectivités.



En 2024 :

11 nouveaux projets

de tiers investissement photovoltaïque représentant 3,6 millions d'euros

En 2024 :

2 agences équipées en panneaux

soit un total de **18 projets**

avec notre filiale Energie des Savoie, représentant la consommation moyenne de 1 000 foyers.

• Accompagner l'ensemble du territoire et ceux qui y vivent, dans leur transition énergétique

Le Crédit Agricole s'engage activement à **accompagner la transition de ses clients** sur l'ensemble des marchés (particuliers, entreprises, collectivités publiques, professionnels, agriculteurs...) en mettant à disposition des solutions (produits et services) adaptées à leurs besoins.

Notre Caisse régionale

- Une équipe de **3 chargés d'affaires transition écologique** pour conseiller les entreprises et collectivités du territoire sur ces enjeux et le financement des infrastructures de production d'énergies renouvelables. Cette équipe travaille étroitement avec Crédit Agricole Transitions & Énergies et la société de gestion régionale Crédit Agricole Transitions Région.
- **Des collaborateurs formés pour accompagner au mieux les clients dans leur parcours de rénovation.** La Caisse s'appuie sur des partenaires de confiance pour apporter des solutions adaptées à leur projet.



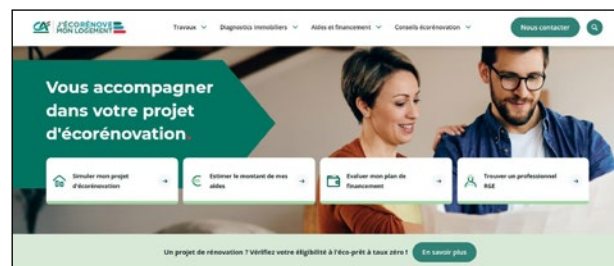
Toutes les forces vives du CA des Savoie (collaborateurs comme administrateurs) sensibilisées aux enjeux climatiques, soit environ 3 500 personnes.



Pour accélérer la transition, notre Caisse régionale propose une gamme d'offres et de solutions.

• **Des financements immobiliers durables pour les particuliers :** Éco-prêt à taux zéro, Prêt Performance Énergétique, Prêt Transition Logement, Booster Réno. Cette gamme de crédits permet de lancer sereinement son projet de rénovation et ainsi diminuer sa consommation d'énergie et gagner en confort.

• **Un site internet « J'écórénove mon logement »** pour s'informer sur les dispositifs existants en matière de rénovation énergétique.



• **Des offres pour accompagner nos clients dans l'acquisition ou la location de véhicules à faible émission** (y compris vélos et vélos à assistance électrique) sur l'ensemble des marchés avec :

- Des solutions de financement à taux bonifié,
- Des solutions de location de véhicules hybrides et électriques en LOA ou LLD via Agilauto.

• **Des services d'investissements socialement responsables** et des gammes de fonds à impacts positifs sociaux et environnementaux. Vous pouvez ainsi bénéficier d'un bilan épargne personnalisé via un entretien réalisé avec votre conseiller et l'outil Trajectoires Patrimoine.

En 2024 :

35 M€

de crédits à la rénovation énergétique réalisés (conso + habitat + éco PTZ)

13 M€

d'éco-Prêts à Taux Zéro distribués sur l'ensemble de son territoire

22 M€

de crédits pour la mobilité durable réalisés

841 M€

millions d'euros investis par nos clients sur des fonds promouvant des objectifs environnementaux et sociaux (article 8 ou 9)

• S'engager ensemble pour relever le défi des transitions

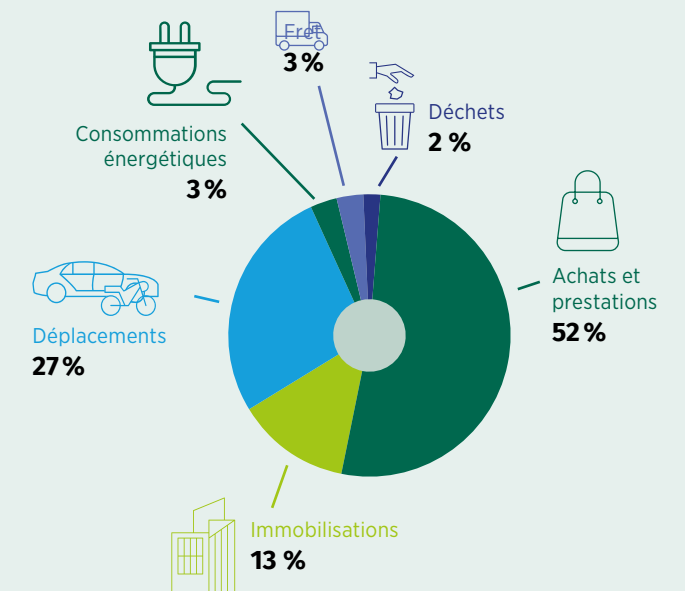
Le groupe Crédit Agricole a créé **Crédit Agricole Transitions & Énergies** en 2022, une entité dédiée à la transition énergétique et environnementale qui regroupe trois métiers complémentaires : financement de projets d'énergies renouvelables ou de transition énergétique, production et commercialisation d'énergie renouvelable, conseils et solutions en transitions pour les clients entreprises.

Le groupe Crédit Agricole a annoncé son désengagement progressif du financement des énergies carbonées. Aussi, pour les entreprises du secteur pétrole et gaz, nous ne participons plus aux émissions d'obligations non fléchées vertes.

EN SAVOIR



Consultez le *Petit guide*, pour parler sereinement des engagements du Groupe sur le climat, en toutes circonstances
<https://cestvrai.credit-agricole.com/#page1>



Quelques exemples de notre politique éco-mobilité :

- Transformation du parc automobile (véhicules de fonction et de service) de la Caisse régionale avec l'acquisition de véhicules électriques, hybrides ou à hydrogène.
- Installation de bornes de recharge pour voitures électriques.
- Flotte de 800 vélos à assistance électrique à disposition des collaborateurs pour les trajets domicile-travail.

POUR ALLER PLUS LOIN

Conscient de l'impact de son fonctionnement propre sur l'environnement, le groupe Crédit Agricole poursuit son engagement en faveur d'une **électricité décarbonée** afin d'atteindre 100 % d'électricité renouvelable d'ici 2030, pour tous ses sites français et à l'international.

Ces actions de transition énergétique sont réparties en trois grandes catégories :

- **L'exploitation de ses bâtiments** (actions de sobriété, d'efficacité énergétique et de rénovation).
- **Le numérique responsable** et la diminution de l'empreinte carbone de son système d'information (approches de sobriété et

d'éco-efficience ; promotion de bonnes pratiques d'écoconception ; procédure de gestion de fin de vie des équipements informatiques).

- Les **déplacements professionnels** (électrification de la flotte de véhicules de fonction et de service ; bornes de recharge pour les collaborateurs ; formation à l'écoconduite, etc.).

Le Groupe déploie un **Plan de transition climatique** ambitieux depuis 2019 et mène des efforts substantiels pour réduire les émissions liées à ses opérations propres (-50 % d'ici 2030 par rapport à 2019).



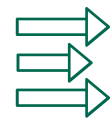
Renforcer la cohésion et les relations sociales

Banque universelle, fondée sur son modèle coopératif aux valeurs mutualistes, notre Caisse régionale mène des actions sociétales au cœur de son territoire, afin de répondre aux enjeux sociaux, autant qu'aux préoccupations financières de ses clients.

Cela se concrétise autour de 5 axes :



Accompagner les populations en situation de vulnérabilité passagère



Accompagner les acteurs à impact en faveur de l'inclusion et de la cohésion sociale



Renouveler notre engagement en faveur des jeunes



Faciliter l'accès aux soins et favoriser le bien vieillir



Assurer la protection de nos clients et de leurs données

Accompagner les populations en situation de vulnérabilité passagère

Notre Caisse régionale porte une attention particulière à l'ensemble de ses clients dont les plus vulnérables en réaffirmant son rôle d'acteur de l'inclusion auprès de tous :

- **Le dispositif d'accompagnement Point Passerelle**, qui accompagne des clients fragilisés à la suite d'un événement de vie en identifiant des solutions pour qu'ils retrouvent une situation stable et pérenne.

EN SAVOIR

- **Une partie des équipes du Centre d'affaires agricole a rejoint le réseau Sentinelles**, qui a pour mission de repérer, alerter et orienter les agriculteurs en difficulté.

EN SAVOIR



180 familles aidées en 2024

12 jeunes bénéficiaires d'un coup de pouce logement pour un montant de 5 411 €

196 jeunes accompagnés lors d'ateliers budgétaires

EN SAVOIR

Rendez-vous sur le site internet : <https://www.tous-acteurs-des-savoie.coop/point-passerelle/>



Accompagner les acteurs en faveur de l'inclusion et de la cohésion sociale

Grâce au « **dispositif clientèle fragile** », nous accompagnons les clients en situation de fragilité financière* dans la cadre d'un entretien personnalisé. Nous leur proposons des offres adaptées, notamment le module « budget protégé » à 1 €/mois, qui permet de disposer des services bancaires essentiels à la vie quotidienne en limitant les frais bancaires, ainsi que le SMS d'alerte découvert.

Pour faciliter l'accession à la propriété, nous accordons des **prêts à taux zéro**, sous conditions de ressource.

*Articles L. 312-1-3 et R. 312-4-3 du Code Monétaire et Financier

En 2024 :

3 042 clients fragiles ont bénéficié de l'offre « budget protégé ».

47 % de part de marché des prêts à taux zéro, avec 24 millions d'euros prêtés.

Renouveler notre engagement en faveur des jeunes

Notre Caisse régionale propose de nombreuses offres à destination des Jeunes pour réaliser leurs projets (logement, voiture, études) :

- **Livret jeune**
- **Assurance habitation à 6 €/mois**, dédiée aux jeunes locataires de 18-30 ans.
- **Prêt permis à 1 €/jour à taux zéro**, pour les jeunes de 15 à 25 ans, sans condition de ressources.
- **Avance jeunes**, à taux attractif, pour financer tout type de dépense personnelle. A destination des jeunes de 18 à 30 ans, sans condition de ressources.

En 2024 :

29 433 livrets jeune mosaïc (12-25 ans), 27 millions d'euros collectés à fin 2024

12 873 contrats d'assurance habitation jeunes locataires (18-30 ans)

Avance jeunes (18-30 ans) :

1,6 millions d'euros

Prêt étudiants :

10,4 millions d'euros

Prêt permis 1 € (15-25 ans) :

331,4 milliers d'euros

• Faciliter l'accès aux soins et accompagner le vieillissement

Le groupe Crédit Agricole s'engage pour accompagner le vieillissement de la population et faciliter l'accès aux soins dans les territoires.

En tant que **partenaire de confiance** de ses clients, il s'est structuré autour d'un nouveau métier en lien avec les écosystèmes de santé, pour répondre aux enjeux de désertification médicale.

En tant que **façonneur de territoire** et **acteur de l'inclusion**, il propose également des solutions d'hébergement ou de maintien à domicile des personnes âgées.

Répondre de manière affinitaire et différenciante aux besoins des professionnels de santé, médicaux comme paramédicaux, libéraux comme salariés, fait aussi partie intégrante des priorités du Groupe.

Cela se traduit en 2024 pour la Caisse des Savoie par :

11,5 millions d'euros
de financement pour les PME de santé.

35,1 millions d'euros
financement pour les professions libérales de santé.

5 millions d'euros
de financement pour les grandes associations du médico-social et la dépendance des séniors.

10,7 millions d'euros
d'investissement en titres de participation dans la construction d'habitats partagés et accompagnés pour seniors, Les Maisons de Blandine, favorisant le « bien vivre ensemble » et le lien intergénérationnel.



Le saviez-vous ?

Crédit Agricole Santé & Territoires, nouvelle entité créée en 2022, structure des solutions pour faciliter l'accès aux soins et s'adapter au vieillissement de la population.



EN SAVOIR



Charte des données personnelles
Crédit Agricole



Charte
DES DONNÉES
PERSONNELLES

GRUPE CRÉDIT AGRICOLE

https://www.credit-agricole.fr/content/dam/assetsca/master/public/commun/documents/charte_utilisation_donnee.pdf



• Assurer la protection de nos clients et de leurs données

Le Crédit Agricole accorde une importance majeure à la **cyber sécurité** pour protéger les données de ses clients et assurer la sécurité de ses services en ligne. Grâce à une approche pro-active et des investissements constants en cyber sécurité, le Groupe vise à garantir un environnement bancaire fiable et sécurisé.

La Caisse régionale des Savoie a pour objectif de **protéger ses clients et leurs intérêts légitimes** au travers d'une démarche reposant sur les dispositifs suivants :

- **Un dispositif de veille** permettant d'identifier les obligations législatives, réglementaires et professionnelles à venir et d'anticiper leurs déclinaisons opérationnelles,
- **Un dispositif Gouvernance** encadré par un corpus de procédures et de contrôles définis par la Direction de la Conformité Groupe,
- **Un dispositif d'animation** et de formation des collaborateurs afin de diffuser la culture de la protection de la clientèle et des données,
- **Un dispositif de contrôle** s'assurant de la bonne mise en œuvre du corpus normatif.



100 %

de nos collaborateurs ont suivi une formation réglementaire sur la protection des données



Agir en employeur responsable

Afin de renforcer et pérenniser sa promesse d'employeur responsable, notre Caisse régionale s'engage autour de 5 axes principaux.



Développer le capital humain



Encourager du dialogue social



Promouvoir les diversités



Préserver l'environnement de travail



Performances et rémunérations

• Développer le capital humain

Dans une société de plus en plus digitalisée, la **relation humaine** reste fondamentale pour nos clients et nous y attachons une attention particulière. C'est pourquoi notre Caisse régionale donne la priorité au **développement des compétences** de ses collaborateurs, au même titre que le **recrutement** pour préparer l'avenir.

L'investissement dans la formation professionnelle (plus de 7 % de la masse salariale) est un marqueur fort du modèle social des Caisses régionales, dans le cadre d'un « pacte de montée en compétence » auxquels sont associés l'entreprise, le manager et

le collaborateur, en vue d'un service client optimal.

La branche professionnelle des Caisses régionales fait partie des rares branches qui négocient un accord sur la **formation professionnelle**, marquant ainsi l'intérêt des parties prenantes sur la montée en compétences des équipes. Les Caisses régionales constituent ainsi un foyer de développement de compétences et du capital humain réparti sur l'ensemble des territoires.

+75
Indice
d'Engagement et de
Recommandation

En 2024 :

176 nouveaux
collaborateurs en CDI

17 000 jours
de formation

125 alternants

353 promotions

80 % des collaborateurs estiment « avoir les moyens adéquats pour se former et développer leur employabilité », en hausse de 2 points par rapport à 2023.

• Préserver l'environnement de travail

La qualité de vie au travail est au cœur de la politique hygiène, santé et sécurité de notre Caisse régionale. En mettant la priorité sur la protection et la santé des collaborateurs, elle contribue à prévenir les risques en milieu professionnel et participe à l'amélioration des conditions de travail.

En 2024 :
notre Caisse
régionale a proposé à
107 collaborateurs une
formation aux
incivilités.



• Promouvoir la mixité et toutes les diversités

Les deux premiers sujets investis en priorité par le Crédit Agricole des Savoie sont **le handicap d'une part et la mixité femmes-hommes d'autre part**.

La Caisse des Savoie s'est pleinement engagée tout au long de l'année en faveur d'actions concrètes telles que :

- La signature de l'initiative StOpE pour lutter contre le sexisme ordinaire en entreprise et la mise en place du e-learning StOpE,
- La sensibilisation de l'ensemble de l'entreprise aux enjeux de la mixité avec un cycle de conférences,
- Le développement d'une formation « Osez la confiance en soi et l'assertivité » pour aider les collaborateurs à aller au-delà du plafond de verre,
- La constitution d'un vivier de talents,
- L'organisation de l'évènement « Challenge ton projet Pro » pour inviter les collaborateurs à travailler leur projet et leur présenter différentes perspectives,
- Les process de recrutement qui assurent une présentation équilibrée des genres et une présentation transparente des étapes.

En 2024 :

64 adaptations
de postes de travail

15,52 % d'écart de
rémunération entre les
femmes et les hommes

91 % index d'égalité
professionnelle femmes-hommes

POUR ALLER PLUS LOIN

La politique des Diversités s'articule autour de **3 engagements Mixité** :

- Sensibiliser toute l'entreprise au sujet de la mixité,
- Créer des conditions pour favoriser la mixité,
- Détecter et accompagner les talents, et casser le « plafond de verre ».

**MES COMPÉTENCES
FONT LA DIFFÉRENCE,**



PAS MON HANDICAP.

initiative
#StOpE
Stop au Sexisme Ordinaire
en Entreprise

Signature de la charte StOpE en janvier 2024.



• Encourager le dialogue social

Notre Caisse régionale développe un **dialogue social de qualité**, qui permet d'aboutir à des **accords structurants et valorisants** pour les collaborateurs et pour l'entreprise.

Elle a notamment signé un **accord intéressement collectif** prévoyant un nouveau dispositif. Il permet à la fois de valoriser l'atteinte d'une performance collective supérieure et d'amortir l'impact d'une éventuelle baisse du résultat par un taux qui s'ajuste en fonction du résultat net.

Une **politique « aidant »** a également été mise en œuvre grâce à la signature d'un nouvel accord permettant de prendre en compte chaque situation. Cet accord prévoit des dispositifs rapidement accessibles pour un besoin ponctuel (ajustement de l'organisation du cadre de travail) et des dispositifs renforcés pour un besoin plus durable. Il permet ainsi de favoriser le maintien dans l'emploi des collaborateurs par la conciliation de leur vie professionnelle avec les contraintes de leur vie personnelle.

En 2024 :
8 accords
d'entreprise
signés

• Performance et rémunération

L'**organisation au sein d'une branche professionnelle propre au Crédit Agricole** (reconnue depuis 2017), permet de faire coexister les intérêts de ses clients, de ses entreprises et de ses salariés dans un cadre stratégique homogène, mais aussi adapté à la configuration et au contexte propre à chaque territoire.

Les Caisses régionales demeurent des **acteurs majeurs de la vie économique et sociale locale**, en particulier en matière **d'emploi** : dynamique de recrutement, engagement fort pour l'alternance, qualification croissante des métiers et féminisation stable.

Les actions de **l'ensemble des Caisses régionales** en faveur de la diversité au sens large (y compris mixité et inclusion), et des personnes en situation de handicap sont également à souligner :

- **Féminisation de l'effectif** stable autour des 60 %** (contre 56 % environ dans les banques AFB*),
- **Taux d'emploi des travailleurs en situation de Handicap**, supérieur au seuil légal et qui fait référence (6,41 %**).

Construit année après année, ce **dialogue social** apporte des solutions adaptées et souvent innovantes au service de la performance globale et des besoins de l'ensemble des Caisses régionales et leurs filiales. Il est animé par les dirigeants des entreprises concernées et se poursuit en proximité. Les accords nationaux se déclinent en effet au niveau local, en conformité avec les valeurs de proximité, de responsabilité sociale et de solidarité prônées par le Groupe uni et décentralisé.



Gouvernance et conduite des affaires

La bonne conduite des affaires au sein de notre Caisse régionale repose sur des principes de transparence, d'éthique et de responsabilité.

Elle répond à deux engagements fondamentaux :

- **la conformité aux obligations réglementaires et professionnelles** (lutte contre la corruption et la délinquance financière, prévention des conflits d'intérêts),
- **une gestion saine** des relations d'affaires avec les fournisseurs.

Notre politique achats veille à garantir des relations équilibrées avec nos fournisseurs, à favoriser les entreprises locales et l'inclusion sociale, et à promouvoir des comportements responsables ainsi que la transition vers une économie bas carbone.

POUR ALLER PLUS LOIN

Notre raison d'être, « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société », exprime notre engagement qui se traduit par des actions concrètes au quotidien :

- Accompagner chacun dans le quotidien comme dans les projets à long terme,
- Faire de la loyauté, de la transparence et de la pédagogie les maîtres mots de nos conseils,
- Placer la responsabilité humaine au cœur de notre modèle,
- Garantir l'accès de nos clients et de nos équipes aux meilleures pratiques, technologiques sécurisées,
- Être le partenaire de confiance pour tous.



*AFB (Association Française des Banques)

** moyenne pour l'ensemble des Caisses régionales

• Promouvoir une culture éthique et lutter contre la corruption

Pour répondre aux **enjeux de conformité** au sein de la Caisse régionale et parer au **risque d'éthique** dans les affaires, **une unité composée de 10 personnes** a été créée.

Son objectif est d'accompagner l'ensemble des collaborateurs de la Caisse régionale sur tous les sujets de conformité et d'animer la prévention de la fraude auprès des différentes filières.



En 2024 :

100 %

de collaborateurs formés
à la lutte contre le blanchiment
et le financement du terrorisme

15 jours

délai moyen de traitement
des réclamations clients

97 %

taux de traitement des irritants

Les succès de 2024

- Sensibilisation de l'ensemble des managers de la Caisse régionale sur le thème Know Your Customer (Connais Ton Client)
- Déploiement du quiz éthique à tous les collaborateurs, avec un taux de suivi à 86 %
- Campagne de communication interne autour de la journée internationale de la lutte contre la corruption

• Adopter un comportement responsable dans la relation avec les fournisseurs

En agissant ainsi, nous garantissons des pratiques éthiques, durables et équilibrées.

Notre politique des achats responsables :

- vise à favoriser l'achat d'un bien ou d'un service en prenant en considération à la fois le juste besoin et les aspects économiques, sociétaux, environnementaux de la réponse apportée à ce besoin,
- veille également à l'équilibre des relations entre l'entreprise et ses fournisseurs, dans le respect de leurs droits réciproques.

Cette politique s'inscrit dans une démarche engagée et responsable, et se veut un vecteur mutuel de progrès et d'innovation. Elle s'adresse à nos fournisseurs et à l'ensemble des collaborateurs, acteurs dans le processus achats, et se décline par un plan d'actions autour de 6 axes :

- 1 Adopter un comportement responsable dans la relation avec les fournisseurs,
- 2 Contribuer à la compétitivité économique de l'écosystème,
- 3 Intégrer les critères environnementaux et sociétaux dans les achats,
- 4 Veiller en permanence à la qualité des relations avec les fournisseurs,
- 5 Agir pour la transition vers une économie bas carbone,
- 6 Intégrer cette politique d'achats responsables dans les dispositifs de gouvernance existants.

En 2024 :

22 jours ouverts :

c'est le délai de paiement après la date d'émission de la facture

61 % d'achats auprès
d'entreprises de nos
départements



En 2024 :

- **Sensibilisation** des
collaborateurs aux **achats
responsables**

- **Clauses de décarbonisation**
intégrées dans la plupart des
nouveaux contrats ou lors de
renouvellement



04 Le mot du Président et du Directeur Général

Comme banque régionale coopérative et mutualiste, comme premier financeur des projets des Savoie et de leurs habitants, comme employeur privé incontournable de nos départements, le Crédit Agricole des Savoie a, tout à la fois, la responsabilité et la possibilité de s'engager, en mettant sa performance économique et financière au service de la préservation de nos territoires, de leurs habitants, de leur patrimoine, de leur avenir, et au service des transformations des modèles touristiques, industriels et agricoles, filières clés des Savoie.

S'engager d'abord, prérequis indispensable, pour continuer à faire de notre Caisse Régionale une entreprise exemplaire dans son fonctionnement.

S'engager ensuite sur le cœur même de nos métiers historiques, ceux de la banque, de l'assurance, de l'immobilier, pour accompagner nos clients dans leurs besoins nouveaux, dans toutes les dimensions de leur vie : logement, énergie, mobilité, santé, vieillissement. S'engager en apportant à tous nos clients, des plus fragiles aux plus fortunés, une expertise, des conseils personnalisés, une solution pour les accompagner dans tous les moments de leur vie, en développant de nouveaux métiers.

S'engager enfin et grâce à notre modèle de banque mutualiste pour endosser notre rôle de faconnneur des territoires.

Au-delà de ces nécessaires intentions, nous avons souhaité ici montrer les moyens engagés concrètement par notre entreprise en 2024 au service des enjeux environnementaux et sociétaux des Savoie, au service de nos clients et de nos territoires.

Eric VIAL
Président



Laurent BENNET
Directeur général



Un engagement territorial porté par nos 64 caisses locales.
Retrouvez toutes nos actions sur notre site

**TOUS-ACTEURS-
DES-SAVOIE-COOP**



AGIR CHAQUE JOUR DANS L'INTÉRÊT DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ

La finalité du Crédit Agricole, c'est d'être le partenaire de confiance de tous ses clients :

- Sa solidité et la diversité de ses expertises lui permettent d'accompagner dans la durée chacun de ses clients dans leur quotidien et leurs projets de vie, en les aidant notamment à se prémunir contre les aléas et à prévoir sur le long terme.
- Il s'engage à rechercher et protéger les intérêts de ses clients dans tous ses actes. Il les conseille avec transparence, loyauté et pédagogie.
- Il revendique la responsabilité humaine au cœur de son modèle : il s'engage à faire bénéficier tous ses clients des meilleures pratiques technologiques, tout en leur garantissant l'accès à des équipes d'hommes et de femmes, compétents, disponibles en proximité, et responsables de l'ensemble de la relation.

Fort de son identité coopérative et mutualiste, s'appuyant sur une gouvernance d'élus représentant ses clients, le Crédit Agricole :

- Soutient l'économie, l'entrepreneuriat et l'innovation en France et à l'international : il se mobilise naturellement pour ses territoires.
- Il s'engage délibérément sur les terrains sociétaux et environnementaux, en accompagnant progrès et transformations.
- Il est au service de tous : des ménages les plus fragiles aux plus fortunés, des professionnels de proximité aux grandes entreprises internationales.

C'est ainsi que s'expriment l'utilité et la proximité du Crédit Agricole vis-à-vis de ses clients, et que s'engagent ses 154 000 collaborateurs pour conjuguer excellence relationnelle et opérationnelle.



Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé à Annecy - PAE Les Glaisins - 4 avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74985 Annecy cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy - code APE 6419 Z. Identifiant unique CITEO : FR234308_03JFQJ. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 417. Titulaire de la carte professionnelle transactions, gestion Immobilière et syndic n° CPI 74012021 000 000 077 délivrée par la CCI de Haute-Savoie bénéficiant de garantie financière et assurance responsabilité civile professionnelle délivrées par CAMCA 53 rue de la Boétie 75008 PARIS.

Conception et réalisation : Crédit Agricole des Savoie - 302 958 491 RCS Annecy - n° ORIAS 07 022 417 - Mars 2025 - Chiffres CADS et CASA au 31/12/2024 - Informations données sous réserve d'erreurs typographiques. Crédits photos : iStock, AdobeStock, Artprism, Event Picture, Getty Images, Energie des Savoie, Groupe Hydrocop - Ne pas jeter sur la voie publique.

